



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la sécurité alimentaire
et des affaires vétérinaires SAAV
Amt für Lebensmittelsicherheit
und Veterinärwesen LSVW

Inspectorat de l'eau potable et des eaux de baignade

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 80 00, F +41 26 305 80 09
www.fr.ch/saav

T direct: 026 305 80 00
Courriel: saav-cc@fr.ch

Information à l'intention des exploitants de piscines

Désinfection des eaux de piscines par chloration choc

1. Qu'est-ce qu'une chloration choc ?

Il s'agit d'un mode de désinfection qui provoque une teneur minimale de 5 mg de chlore libre par litre d'eau.

2. Pourquoi faut-il procéder à cette désinfection ?

La désinfection est pratiquée - uniquement en dehors des heures d'ouverture de la piscine - pour éviter une multiplication des germes dans les filtres, notamment après un afflux de baigneurs ou une fermeture prolongée de la piscine (révision, rénovation) ou en cas de forte teneur en chlore combiné, ainsi que sur instruction de l'Inspectorat de l'eau potable et des eaux de baignade du SAAV.

3. Quel est le volume d'eau de Javel ou d'hypochlorite de calcium nécessaire ?

| | | | | | |
|--|-----|-----|-----|------|------|
| Volume du bassin en m ³ | 60 | 150 | 300 | 1000 | 2000 |
| Volume d'eau de Javel (13/14 %) en litres | 2 | 5 | 10 | 33 | 66 |
| Quantité d'hypochlorite de calcium (70 %) en kilogrammes | 0.5 | 1.2 | 2.4 | 8 | 16 |

4. Comment procéder à la désinfection ?

Verser le volume d'eau de Javel ou d'hypochlorite de calcium nécessaire dans le bassin ainsi que dans le réservoir de compensation. Après une demi-heure environ, enclencher le système de rinçage du filtre.

Attention : le port de gants et de lunettes de protection est indispensable. L'eau de Javel et l'hypochlorite de calcium étant très corrosifs, observer scrupuleusement les précautions d'emploi figurant sur la fiche de données de sécurité.

5. Après combien de temps la piscine peut-elle être remise en service ?

La piscine peut être rouverte lorsque la teneur en chlore libre de l'eau du bassin a baissé à 0,8 mg/l, ce qui nécessite quelques heures. Pour toute désinfection pratiquée par mesure de sécurité, il convient de dresser un procès-verbal (motif, volume d'eau de Javel ou d'hypochlorite de calcium utilisé, heure d'enclenchement du système de rinçage et concentration de chlore libre au moment de la réouverture de la piscine) et d'inscrire cette opération dans le carnet de contrôle de l'établissement.